

## Appel à Cotisation année 2024

Cher(e) Adhérent(e),

**Comme chaque année, nous vous invitons à renouveler votre adhésion à l'association par le règlement de la cotisation annuelle.**

- Les cotisations représentent la participation des membres aux charges de fonctionnement de l'association et à la poursuite de nos activités, en contrepartie du droit moral attaché à leur qualité de membre (droit de participer aux assemblées générales, d'être électeur et éligible au conseil d'administration, de prendre part aux activités de l'association, d'apparaître dans l'annuaire des praticiens, d'être membre individuel de la FF2P, etc.).
- La cotisation à l'ADREL est un **versement annuel par année civile**  
L'adhésion est valable jusqu'à la fin de l'année en cours au moment du paiement (Janvier à Décembre)
- Le plus simple, plus pratique, plus rapide pour vous et pour nous, **le virement bancaire**.  
A cette fin, vous trouverez sur l'appel à cotisation ci-joint les coordonnées bancaires de l'association.  
(Les personnes qui le souhaitent pourront toujours s'acquitter de leur adhésion par chèque (à l'ordre de l'ADREL) à retourner à la comptable avec votre coupon d'adhésion mis à jour.)
- **Votre coupon d'adhésion** avec la mise à jour de vos coordonnées, est à renvoyer par mail, ou par courrier à :

Anita Le Nédic, comptable de l'ADREL  
4ter rue du Vieux Presbytère 56330 Camors  
[compta.adrel@gmail.com](mailto:compta.adrel@gmail.com)

- **Annuaire des thérapeutes sur le site** : A réception de votre cotisation d'adhésion à l'ADREL, nous mettrons à jour l'annuaire des thérapeutes membre de l'association sur le site.
  - Vous pourrez dès lors, effectuer la mise à jour de vos coordonnées directement sur l'espace membre du site/modifier ma fiche annuaire.
  - Avoir accès au mémoire, publier des articles etc.
  - Pour rappel, les personnes n'ayant pas réglé leur adhésion à la fin de l'année en cours ne seront plus référencées sur l'annuaire.
- **Montant** :

- Etudiant en formation initiale 1 <sup>ère</sup> année	réglée à l'inscription
- Etudiant en formation initiale 2 <sup>ième</sup> année	30 euros
- Formation continue (ou à la carte)	50 euros
- Praticien / Analyste en REL	50 euros
- Psycho-Analyste en REL/Psycho-Analyste FF2P	65 euros
- Membre sympathisant	15 euros

## Coupon d'adhésion

Cher(e) Adhérent(e),

Comme chaque année nous espérons que vous aurez à cœur de renouveler votre cotisation et de soutenir l'ADREL dans ses actions pour faire connaître et promouvoir le Rêve Eveillé Libre.

**Pour rappel, seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront :**  
**① Voter lors de l'AG annuelle**

Merci d'indiquer ci-dessous :

- **Praticiens, Analystes et Psycho-Analystes : vos coordonnées professionnelles pour le site internet.**
- Elèves/membres sympathisants : vos coordonnées personnelles.

Nom	
Prénom	
Adresse	
Mail	
Site internet	
Telephone	

**Par la présente, je souhaite adhérer à l'ADREL pour l'année 2024**

- |  |                        |
|--|------------------------|
| <input type="checkbox"/> Etudiant en formation initiale 1 <sup>ère</sup> année   | réglée à l'inscription |
| <input type="checkbox"/> Cotisation à régler pour les 2 <sup>èmes</sup> années : | 30 euros               |
| <input type="checkbox"/> Inscription en formation continue et module à la carte  | 50 euros               |
| <input type="checkbox"/> Praticien / Analyste en REL                             | 50 €uros               |
| <input type="checkbox"/> Psycho-Analyste en REL/Psycho-Analyste FF2P             | 65 €uros               |
| <input type="checkbox"/> Membre sympathisant                                     | 15€uros                |
| <input type="checkbox"/> Je fais un don (facultatif) d'un montant de :           | ..... €uros            |

Je ne souhaite plus être adhérent de l'ADREL et demande à être retiré(e) de vos listes

**A renvoyer à Anita Le Nedic comptable de l'ADREL avant le 31 décembre 2024**

4<sup>ter</sup> rue du vieux Presbytère 56330 Camors  
Ou par mail : [compta.adrel@gmail.com](mailto:compta.adrel@gmail.com)

**Règlement par virement bancaire :**

RIB IBAN – ADREL FR76 1027 8361 8400 0129 9750 162 (BIC CMCIFR2A)

Toutefois, pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez toujours envoyer un chèque (à l'ordre de l'ADREL).

Signature :

Date :

MAJ le 012/12/2024